

Belmont, le 14 août 2025

---

**Préavis n° 08/2025**  
**Au Conseil Communal**

## **Projet "En Arnier III"**

**Demande de crédit pour des travaux  
de déplacement des canalisations  
communales**

## TABLE DES MATIERES

1. Préambule.....	3
2. État des lieux et descriptif des travaux prévus.....	4
2.1 Canalisations .....	4
2.1.1 Réseau d'eau potable .....	4
2.1.2 Réseau d'assainissement eau usées .....	4
3. Coût des travaux .....	5
4. Conclusions .....	6

Au Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

Dans le cadre du développement du futur quartier « En Arnier III », votre Municipalité vous a présenté le préavis 02/2023 concernant le déplacement du poste de transformation de Malavaux situé au chemin des Grands-Champs qui, à terme, sera intégré au nouveau quartier.

L'état d'avancement du projet en 2023 ne permettait pas de connaître l'impact réel des nouvelles constructions sur le réseau des canalisations existantes de la Commune. Ce projet a évolué et il s'avère que la trajectoire des canalisations d'eau usées existantes doit être adaptée afin de permettre le terrassement et les travaux de soutènement d'ampleur. De plus, la conduite principale d'eau potable qui ceinture le bâtiment existant ne pourra pas être conservée en raison de la position des futures constructions. Finalement, la protection incendie et l'implantation des bornes hydrantes judicieusement placées demandaient de toute manière une étude particulière de ce point.

Le projet ayant abouti, une convention avec le propriétaire du complexe, la société Swiss Prime Site Solutions a permis de définir les limites des prestations entre les parties.

Les taxes de raccordement, concernant l'assainissement et l'eau sous pression que la Commune percevra dans cette opération, couvriront entièrement les coûts de modification des installations communales.

La situation relevée motive le présent préavis.



Image 1 : zone concernée par les travaux

## **2. État des lieux et descriptif des travaux prévus**

L'étude réalisée par notre mandataire, le bureau Perret-Gentil SA, dans le cadre du préavis 02/2023 pour la coordination des travaux de déplacement du poste de transformation a été complétée par l'intégration des travaux de déplacement des conduites, en collaboration avec les mandataires du projet « En Arnier III » et notre ingénieur en hydraulique, le Bureau SH ingénieurs Sàrl.

Le résultat de cette collaboration a abouti à un projet mutualisé et économiquement réfléchi.

Pour cette raison, un appel d'offres a été préparé en avril 2024 pour l'ensemble des travaux de génie civil et pour l'appareillage de la conduite d'eau potable. Les adjudications ont pu être faites sur la base de cet appel d'offres.

### **2.1 Canalisations**

Le plan annexé du bureau Perret-Gentil SA représente les travaux à exécuter.

#### **2.1.1 Réseau d'eau potable**

Dans le cadre du projet immobilier sur la parcelle n° 351 « En Arnier III », les constructions projetées étant en conflit avec les conduites existantes de distribution d'eau potable et de défense incendie, construites en 1992, la Commune prévoit de les changer afin de les placer en bordure de parcelle, mieux protégées et plus accessibles également en cas d'entretien.

Le projet prévoit le déplacement des conduites existantes par des conduites en polyéthylène selon un nouveau tracé. Concernant l'appareillage, le nouveau tronçon sera équipé de vannes d'arrêt aux points nécessaires.

Les bornes hydrantes existantes sur le tronçon seront remplacées et leur emplacement a été validé par le SDIS Ouest-Lavaux. Une fois installée, la nouvelle conduite subira un essai de pression, un rinçage et une désinfection, afin de garantir un état sanitaire irréprochable des nouvelles installations.

Les fouilles communes avec d'autres services sont dimensionnées selon les prescriptions SVGW (Association pour l'eau, le gaz et la chaleur) et SIA (Société des ingénieurs et architectes).

La nouvelle liaison sera réalisée en deux étapes, conformément au planning des travaux de géotechnique prévu au démarrage du chantier.

#### **2.1.2 Réseau d'assainissement eaux usées**

Le collecteur d'eaux usées traversant le futur projet devra être dévié selon le plan remis en annexe schéma ci-dessous, de nouvelles chambres seront construites afin de garantir un bon écoulement dans les changements de direction. Le diamètre de la canalisation de remplacement sera exécuté à l'identique.

### 3. Coût des travaux

Le résultat de l'appel d'offres, selon la procédure ouverte des marchés publics pour les travaux de génie civil, les travaux d'appareillage, les prestations spéciales et les honoraires d'ingénieurs pour l'exécution de ces travaux est présenté ci-après.

Objet		Coût HT
<b>Travaux de déplacement des conduites</b>		
Génie civil pour les travaux de déplacement des réseaux eau potable et assainissement prévus dans l'appel d'offre d'avril 2024	CHF	111'504.25
Travaux d'appareillage Eau potable	CHF	43'720.80
Honoraires d'ingénieur GC établissement des offres, coordination et suivi des travaux	CHF	20'000.00
Honoraires d'ingénieur Hydraulique pour coordination des travaux et établissement offre appareillage	CHF	9'400.00
Géomètre, géotechnicien	CHF	6'000.00
<b>Sous-total</b>	CHF	<b>190'625.05</b>
Divers et imprévus 10%	CHF	19'062.50
<b>Sous-total</b>	CHF	<b>209'687.55</b>
TVA 8.1 %	CHF	16'984.70
<b>Total général</b>	CHF	<b>226'672.25</b>
<b>Montant du crédit demandé</b>	CHF	<b>230'000.00</b>

#### 4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne

- Vu le préavis municipal n° 08/2025 du 14 août 2025 Projet "En Arnier III" Demande de crédit pour des travaux de déplacement des canalisations communales
- Oüi le rapport de la Commission technique nommée à cet effet,
- Oüi le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### d é c i d e

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 230'000.00 TTC, destiné à financer les travaux de déplacement des canalisations communales, lequel sera porté sur compte de bilan n° 9141.00.00 et l'immobilisation n°20250801, puis amorti en 30 ans par le compte 460.3312.02.

Direction des Travaux et des Services industriels  
Philippe Michelet

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 août 2025.

#### Au nom de la Municipalité

La Syndique

  
Nathalie Greiner



Le Secrétaire municipal

  
Grégoire Vagnières

Annexe : plan de déviation des canalisations

# Commune de Belmont-sur-Lausanne



En Arnier III  
Equipements nécessaire pour  
Alimentation des nouveaux bâtiments

Plan N°	23221-99	
Liste N°		
Echelle	1:500	
Dessiné	MG	06.08.2025
Contrôlé	MG	06.08.2025
Format	40 x 65 cm	

## Plan des réseaux - EU+ESP

Situation principe



Indice	Date	Dessiné	Contrôlé	Modifications
a				
b				
c				
d				
e				
f				
g				
h				
i				
j				
k				
l				

### Légende :

- Conduites ESP
- Conduites ESP désaffectée
- Conduites ESP projetées
- ESP PE 100 PN10 Ø160/141
- BH
- Vannes
- Bâtiments projetés
- Bâtiments démolis - projet Arnier 3
- Bâtiments existants
- Surface route
- Surface trottoir
- Collecteurs EU
- Collecteur EU dévié
- Collecteur EU démol

